

13/03/2020

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'allocution du premier ministre de ce jour, je vous informe que les rassemblements de plus de 100 personnes sont interdits sur l'ensemble du territoire national. Cette **mesure** prend **effet immédiatement**.

J'invite tous les élus à répercuter cette information dans les plus brefs délais aux organisateurs concernés dans leur commune.

Cordialement,

Rose-Marie Vignal

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.